

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Une feuille comportant les noms et prénoms de chaque joueur participant au tournoi sera établie par chaque équipe engagée dans la compétition. Cette feuille **signée** par un dirigeant de l'équipe dégage le club organisateur de toute responsabilité en cas d'accident survenant aux joueurs qui restent à ce sujet sous la responsabilité de leur club.

ARTICLE 2 : Le tournoi est ouvert à :
11 équipes (6 + 2 remplaçants)

ARTICLE 3 : Les équipes seront réparties en 1 groupe de 5 pour « le tournoi des AS » et 1 groupe de 6 pour « le tournoi du Sourire ».

Pour le tournoi des AS, chaque équipe rencontrera les 4 autres équipes de son groupe. A l'issue, un classement sera établi, et nous effectuerons des matchs de classement pour les 4 premiers (match pour la 3^{ème} place et finale).

Pour le tournoi du Sourire, chaque équipe rencontrera les 5 autres équipes de son groupe. Un classement sera établi.

Les matchs dureront 1 fois 13 minutes.

A l'issue de la partie, seront attribués :

- 5 points par match gagné
- 3 points par match nul avec buts
- 2 points par match nul sans buts
- 1 point par match perdu
- 0 point en cas de forfait.

ARTICLE 5 : Un classement sera établi. En cas d'égalité, il sera tenu compte :
- du goal-avérage particulier.
- du goal-avérage général.

- Si besoin :
- de la meilleure attaque,
 - de la meilleure défense,
 - enfin d'une série de 3 tirs au but.

ARTICLE 7 : Les règles du jeu appliquées lors de ce tournoi seront celles du Football à 8 **excepté celle du hors-jeu**. Chaque équipe pourra procéder à autant de changements de joueurs qu'elle le souhaite. Tout joueur exclu lors d'un match pourra disputer les autres rencontres. Les touches et les **dégagements de gardien seront effectués à la main** (sauf 6 mètres).

Les tacles sont interdits.

ARTICLE 8 : La table de marque donnera le signal de début et fin des matchs (sauf décision de l'arbitre).

ARTICLE 9 : Le Club organisateur décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.

ARTICLE 10 : Les Clubs, de par leur engagement, reconnaissent implicitement accepter sans réserve le présent règlement. Tous les litiges ou points non abordés dans ce règlement seront examinés par les organisateurs : **leur décision sera sans appel.**

L'ALLIANCE SUD RETZ

Machecoul - Fresnay en Retz vous souhaite une excellente journée !